

L'île- d'Yeu

2008-2011

Bilan de mi-mandat



S O M M A I R E

• Insularité

• Yeu 2030, territoire d'expérimentations

• Finances et fiscalité

• Aménagement du territoire

• Protection de l'environnement

• Activité économique

• Vie sociale

• Enfance jeunesse Sports

• Culture et patrimoine

• Vie associative et manifestations

L'ÎLE-D'YEU 2008-2011

Bilan de mi-mandat édité par
la Mairie de L'Île-d'Yeu

11 quai de la Mairie
BP 714

85350 L'Île-d'Yeu

Tél. : 02 51 59 45 45

Fax : 02 51 58 79 60

E-mail : mairie@ile-yeu.fr

Site : mairie.ile-yeu.fr

Directeur de la publication :

Bruno Noury

Conception et réalisation :

édito communication écrite,
Nantes

Crédit photos :

Xavier Dubois et
services municipaux

Tirage : 5 000 exemplaires
janvier 2012

Faire reconnaître les spécificités de notre situation requiert un investissement de tous les instants.



À mi-parcours du mandat que vous avez confié à notre équipe municipale en 2008, il nous est apparu opportun de nous repencher sur les grandes lignes de notre action. Il s'agit pour nous de faire état de nos réalisations concernant le programme que nous vous avons proposé.

Faire un point à ce moment de notre projet permet de dresser un premier bilan et de vous informer sur son état d'avancement. Bien sûr, beaucoup reste à faire. Des imprévus surviennent aussi et compliquent notre tâche.

L'annulation du plan local d'urbanisme qui nous contraint à reprendre un long travail d'élaboration d'un nouveau document en est l'archétype. De même, les difficiles négociations avec les services de l'État et le gouvernement n'ont pas permis d'implanter, comme nous le souhaitions, le centre de transfert des déchets sur le site de l'ancienne décharge des Corbeaux.

Beaucoup de réalisations ont néanmoins vu le jour comme les logements locatifs (Charroue et Bébés-Gris) ou en accession à la propriété (Sicardières). Nous avons aussi terminé le chantier du Casino ou encore de l'école du Ponant. Les réflexions autour d'un pôle santé vont bon train...

Nous avons pris un engagement fort concernant la défense des intérêts des insulaires. Ainsi, nous avons dû batailler âprement en lien avec les associations de la commission paritaire afin que nous puissions garder la gestion de la délivrance de la carte insulaire ; nous avons aussi pu obtenir un tarif préférentiel sur le bateau pour les apparentés insulaires. Par ailleurs, nous venons d'obtenir la dérogation pour les communes insulaires de ne pas nous voir imposer l'intégration d'une intercommunalité. Faire reconnaître les spécificités de notre situation requiert un investissement de tous les instants.

Mais il nous faut aussi faire de l'île un espace attractif. Le déploiement du très haut débit ainsi que l'excellence énergétique doit nous offrir de nouvelles opportunités pour faire de l'île d'Yeu un territoire d'expérimentation reconnu sur le plan national.

Apporter un développement économique complémentaire, donner aux Islais de nouvelles perspectives d'emploi, procurer à la population de nouveaux services... Cette ambition nous l'avons appelée Yeu 2030.

Ce bilan que nous vous présentons se veut synthétique. La réalisation de nos actions demande un engagement considérable au quotidien. Et nous entendons continuer à mener nos projets toujours avec les mêmes maîtres mots : intégrité, transparence, solidarité.

Pour l'équipe municipale,
le maire, Bruno Noury,
conseiller général de la Vendée

Insularité

« Obtenir une vraie reconnaissance par l'État de notre insularité au même titre que les îles bretonnes »

NOS ENGAGEMENTS 2008

■ **Continuer le combat contre le surcoût insulaire** ■ **Défendre le droit à la continuité territoriale** ■ **Œuvrer pour le maintien des services indispensables à la population** ■ **Obtenir des adaptations réglementaires qui tiennent compte de notre spécificité insulaire**

Réforme des collectivités territoriales



INTERCOMMUNALITÉ

Votée en 2010, la réforme territoriale prévoit l'intégration de chaque commune dans une communauté de communes à fiscalité propre en 2014. L'association des îles du Ponant et l'île d'Yeu en particulier s'étaient mobilisées pour faire valoir la difficulté de mettre en œuvre

cette loi sur les îles. Si Yeu collabore déjà avec d'autres communes par le biais de syndicats mixtes pour la gestion des déchets, l'eau potable, l'électricité et le tourisme, certaines compétences ne peuvent, ici, être mutualisées. En avril 2011, la commission départementale de coopération intercommunale a ainsi approuvé le texte porté par le préfet de Vendée précisant que l'île d'Yeu resterait une entité à part. De son côté, le Sénat a validé une proposition de loi qui prévoit que les îles composées d'une seule commune ne seraient pas obligées d'intégrer un établissement public de coopération intercommunale (EPCI). L'Assemblée nationale doit à présent examiner ce texte.

UN STATUT À ÉCLAIRCIR

Le statut de commune-canton de Yeu est également menacé par la réforme territoriale qui prévoit le redécoupage des cantons et la disparition des conseillers généraux au profit des conseillers territoriaux en 2014. Dans un courrier daté d'août 2010, le Premier ministre assurait à Yeu et Noirmoutier le maintien de leur statut de canton. La décision définitive est très attendue car elle permettrait à l'île d'Yeu et à son conseiller général de continuer à défendre les problèmes liés à l'insularité et à la continuité territoriale de la seule île des Pays de la Loire.

Transports

CARTES INSULAIRES ET APPARENTÉS INSULAIRES



La mairie s'attache depuis longtemps à défendre les intérêts des insulaires en matière de liaisons avec le continent. En 2009, après une difficile bataille, elle a ainsi pu conserver la gestion de la délivrance de la carte insulaire. Parallèlement, depuis 2007, la commune et les associations de la commission paritaire (Aller-retour, Yeu Demain, Office du tourisme, Transports scolaires, UCA) ont travaillé ensemble à l'obtention d'un tarif préférentiel pour les apparentés insulaires afin qu'ils puissent plus facilement visiter leur famille. La création de l'association Les Exislais a permis de légitimer cette démarche auprès du Conseil général. Effective depuis le 1^{er} décembre 2010, la carte apparenté insulaire est destinée aux descendants et ascendants de résidents islais, et aux personnes ayant résidé au moins 15 ans sur l'île. En un an, 3 763 de ces cartes ont été délivrées. Enfin, depuis 2009, la commune a obtenu la gratuité pour tous les déplacements scolaires, à titre culturel et sportif, des élèves islais.

FÉDÉRATION DES PETITES ÎLES EUROPÉENNES (ESIN) : LES ÎLES, TERRITOIRES D'INNOVATION



Créée en 2001, l'Esin (fédération des petites îles européennes) regroupe neuf associations représentant les petites îles européennes, dont l'Association des îles du Ponant. Ses objectifs sont de renforcer les échanges entre elles, et de porter devant les instances européennes la spécificité et la défense des intérêts des petites îles. En septembre, en amont du Festival des insulaires, l'île d'Yeu a accueilli l'assemblée générale annuelle de l'Esin. La rencontre a permis aux participants de tester les véhicules électriques mis en circulation durant l'été. Plusieurs projets de ce type sont en effet en cours de réflexion sur de nombreuses petites îles qui souhaitent devenir des territoires d'innovation.

Yeu 2030, territoire d'excellence et d'expérimentations

Une opportunité pour l'île

L'île d'Yeu est un territoire très sensible qu'il est essentiel de toujours gérer de façon équilibrée, en visant l'excellence... C'est aussi un espace particulièrement intéressant pour mener des expérimentations en grandeur réelle: il est délimité géographiquement, sa taille est suffisante, tous les flux entrants et sortants – personnes mais aussi eau, fuel, électricité... – sont connus et chiffrables, et il est administré par une seule commune, ce qui lui donne une unité de gouvernance... Ces caractéristiques n'ont pas échappé au Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA) qui a proposé de déclarer l'île territoire d'expérimentations. La municipalité s'est emparée de l'idée et a développé le programme Yeu 2030 autour de deux grands axes: l'excellence énergétique et le très haut débit. Elle a décidé de privilégier les projets qui apportent des bénéfices aux Islais et à la commune en termes d'activité, d'emploi et de formation. Ceux également qui leur font profiter de nouvelles technologies en priorité.

« Yeu 2030, c'est une stratégie de développement de l'île, axée sur l'économie, l'emploi et la formation, en cohérence avec les aspects sociaux et environnementaux. Elle vise un avenir équilibré et maîtrisé pour les habitants et le territoire. »

Excellence énergétique

Afin de faire face aux fortes évolutions du coût de l'énergie mais aussi à sa raréfaction et aux contraintes insulaires, la réflexion porte sur plusieurs axes. ■ Consommer moins: performance énergétique des bâtiments et équipements (isolation, éclairage...), choix de matériels économes, mobilité électrique... Sur tous ces points, la collectivité doit montrer l'exemple. ■ Consommer mieux: mise en route d'appareils en heures creuses, mise en place de réseaux intelligents, pour mieux ajuster production et consommation. ■ Produire: développement d'énergies propres et produites sur l'île comme le solaire photovoltaïque, le solaire thermique, la biomasse, les énergies marines... ■ Stocker: réguler, mais aussi pouvoir utiliser ultérieurement ou revendre...

MESURE DES COMPORTEMENTS

Ce projet concerne la mise en place de boîtiers électriques de communication et de gestion de l'énergie qui permettent de suivre la consommation et donc de moduler la production d'énergie.

NOUVELLES CONDITIONS DE MOBILITÉ

En réponse à un appel d'offres de l'Ademe pour la recherche sur les véhicules innovants et les nouvelles conditions de mobilité, plusieurs véhicules électriques ont été déployés sur l'île durant l'été 2011 dans le cadre d'un partenariat entre un loueur et la société Altermove. Au total, près de 1 700 locations ont été réalisées (scooters, vélos, voitures), tant par les touristes que par les Islais au cours de cette expérimentation. Par ailleurs, la commune a acquis des véhicules électriques et a installé quatre bornes de recharge sur l'île. La mairie a également répondu à un appel à manifestation d'intérêt sur un projet relatif aux véhicules à hydrogène. De plus, l'hydrogène étant une énergie stockable, la maîtrise de cet élément peut participer à l'excellence énergétique du territoire.



Très haut débit

L'ambition de la municipalité est de faire de l'île d'Yeu un territoire de développement des usages numériques. Il s'agit à la fois de réduire la fracture insulaire – enseignement, formation, santé... – et d'ouvrir le développement de nouvelles activités sur l'île. Une très bonne connexion numérique (fibre optique) permet en effet des échanges de données plus faciles dont bénéficie déjà le continent pour le téléphone, la télévision et, bien sûr, l'Internet.



À terme, c'est surtout le développement d'activités économiques non contraintes par la géographie qui devient possible : bureaux d'études, prestations Internet, formation à distance, télémedecine, télémaintenance...

LE DÉFI DE DEMAIN



L'île d'Yeu a été désignée territoire prioritaire pour la connexion à la fibre optique par le Sydev (Syndicat départemental d'énergie et d'équipement de la Vendée), le Département et la Région. Le projet de tablettes tactiles Slap décrit en page 21 répond à cette même logique.



Le projet de parc éolien des deux îles se situerait environ à 20 km de l'île de Noirmoutier, à 13 km de l'île d'Yeu et à 20 km du continent.

Éoliennes

LE VENT DE L'INNOVATION

La création de nouveaux emplois est un enjeu essentiel pour la municipalité depuis de longues années. À ce titre, elle a considéré dès le départ que le projet de parc éolien offshore des deux îles pouvait être une chance pour le territoire et s'est donc positionnée immédiatement en sa faveur. Ce parc de 96 éoliennes pourrait produire 576 MW par an, ce qui correspond à la consommation de 680 000 foyers.

Au cours des études préalables, une grande confiance s'est instaurée entre la mairie et l'un des opérateurs qui doit répondre à l'appel à projets sur le parc éolien des deux îles. Cette société a fait un important travail prospectif, tant à Yeu que sur le continent, pour présenter son projet auprès des élus locaux, de la LPO, des comités de pêche et de diverses associations. Il a reçu un accueil très favorable. De son côté, le Conseil général de Vendée, longtemps opposé au projet, a récemment émis un avis favorable à sa mise en œuvre.

Sur ce dossier, l'île d'Yeu a choisi de se positionner sur la maintenance de routine : il s'agit de bateaux qui se rendent quotidiennement sur site afin de vérifier que tout fonctionne et de nettoyer les installations. Cela représente un parc de quatre à cinq navires dont le port d'attache serait Port-Joinville.

LA VITRINE DE L'HYDROGÈNE

À ce titre, la mairie souhaite que ces bateaux soient innovants et propres : il s'agirait de bateaux à hydrogène capables de naviguer dans un rayon de 20 milles. Il faut savoir que la France accuse un grand retard en matière de moteurs à hydrogène et que les normes d'utilisation sont drastiques.

Le territoire a donc répondu à deux appels à manifestation d'intérêt de l'Ademe au titre de la production d'énergie propre : le premier sur la production d'hydrogène – voir ci-contre *Nouvelles conditions de mobilité* –, le second pour la réalisation d'un bateau à moteur à hydrogène.

Par cette approche, l'île d'Yeu ambitionne de se positionner comme une vitrine de l'hydrogène sur l'arc atlantique.

Finances et fiscalité

NOS ENGAGEMENTS 2008

■ **Assurer le bon équilibre financier pour favoriser l'investissement** ■ **Maintenir une fiscalité communale raisonnable** ■ **Rechercher toutes les sources de financements extérieurs possibles**

« La stratégie financière de l'équipe municipale repose sur un financement équilibré et le plus serré possible afin de dégager le maximum de capacité d'autofinancement. Cet autofinancement important est la clé qui permet d'investir et de concrétiser les projets. »

CONTRAT DE PROJETS ÉTAT-RÉGION 2007-2013

Ignorée lors de la signature du contrat de projets État-Région 2007-2013 (CPER), l'île d'Yeu a pu, suite aux nombreuses démarches des élus, bénéficier dès 2008 d'un avenant spécifique. À cette occasion, le projet de territoire présenté par la commune visait trois axes :

- le soutien de l'économie – étude prospective emploi-formation, groupe scolaire, aménagement du camping,
- la cohésion sociale et l'accès aux services publics – centre de santé, modernisation des équipements culturels, projet de l'usine Spay,
- la protection de l'environnement – déchèterie, protection des espaces littoraux.

Le CPER apporte sur la période une aide totale de 3,6 millions d'euros dont 1,2 million d'euros du Conseil général de la Vendée au titre du Contrat Environnement littoral (CEL), 1,2 million du Conseil régional des Pays de la Loire au titre du Contrat territorial unique et 1,2 million d'euros de l'État.

Investissements

La municipalité doit composer avec une contrainte forte : sur l'île, les travaux coûtent en moyenne 30 % plus cher que sur le continent. Elle doit aussi suppléer à la disparition de nombreux services publics et aux désengagements de l'État, notamment en matière de dotations.

DES DOSSIERS IMPORTANTS

Le niveau d'investissement reste important sur l'île – 5 à 6 millions d'euros par an – afin de développer services publics et équipements, mais aussi d'entretenir le patrimoine communal. Les premiers postes significatifs découlent directement des projets initiés par l'ancienne équipe municipale. C'est le cas du regroupement scolaire, lancé mi-2008 et ouvert à la rentrée 2010 pour un total de 4,1 millions d'euros, ou de la réhabilitation du Casino achevée en 2009 pour 2,2 millions d'euros.

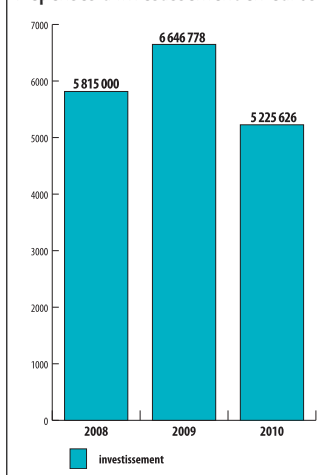
La commune doit ensuite faire face à de lourds programmes d'entretien, pour la réfection de la voirie (3 millions d'euros sur 2011 et 2012),



le maintien et l'extension du réseau d'assainissement ou l'effacement des réseaux électriques. Assurer également l'entretien de certains bâtiments emblématiques, comme le Vieux château (remplacement de la passerelle d'accès en 2009) ou la chapelle de la Meule (charpente, enduits extérieurs et vitraux pour 50000 euros en 2011).

Le logement constitue toujours un poste d'investissement important. À ce titre, la mairie mène en premier lieu une politique d'achats fonciers qui lui permet de disposer de terrains à lotir pour faire de l'accession à la propriété ou du logement locatif à l'année. Elle a aussi décidé de se doter d'un parc tampon de logements pour accueillir des saisonniers (presbytère de Saint-Sauveur). Cela a impliqué des travaux d'aménagement au départ, et désormais des coûts d'entretien.

Dépenses d'investissement en euros





La Meule : travaux d'enfouissement des réseaux électriques.

DES PRIORITÉS IMPRÉVUES

De nouvelles priorités sont également apparues au cours de mandat qui viennent s'ajouter aux précédentes. La première concerne le dossier des ordures ménagères. L'arrêté ministériel qui a conduit à la fermeture du centre d'enfouissement des Corbeaux a imposé de créer un centre de transfert provisoire et un centre définitif dont la réalisation a été confiée à Trivalis, syndicat départemental de traitement des déchets auquel la mairie adhère. Les équipements du centre provisoire seront partiellement réutilisés dans le cadre du centre technique municipal avec ateliers, garages, magasin de matériel et outils communaux. Cela permettra aussi de mettre en

place une gestion plus pointue du matériel. De nombreux services jusqu'ici éparpillés pourront ainsi être rassemblés. L'annulation du PLU est un autre exemple d'imprévu puisqu'il a fallu préparer un nouveau projet pour un coût de 210 000 euros (voir page 8).



L'église de Saint-Sauveur va être rénovée.

DE NOMBREUX PROJETS À VENIR

2012-2014 va être marqué par l'aboutissement de nombreux projets d'envergure. Parmi ceux-ci, il faut citer la maison de santé pluridisciplinaire (2,8 millions d'euros), la rénovation de l'église de Saint-Sauveur qui n'a fait l'objet d'aucune intervention depuis 1955 (1,9 million d'euros), et surtout le projet de l'usine Spay. Sur ce dernier point, les études ont démarré et la mairie peut déjà compter sur un montant d'aides publiques de 2,6 millions d'euros – Feder, Région, CAF...

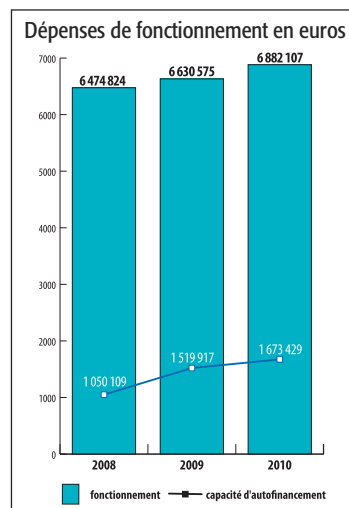


Les services techniques seront, à terme, installés sur le site du centre de transfert provisoire.

Fiscalité et fonctionnement

RATIONALISATION

En matière de fonctionnement, la commune dispose d'un budget principal pour la mairie en elle-même et de 11 budgets annexes – camping, zone d'activité, assainissement... Le montant total des budgets 2011 est de 23 millions d'euros dont 13 millions d'euros pour le fonctionnement. Depuis fin 2009, il a été décidé de voter le budget de l'année n en décembre de l'année n - 1. Cela permet de faciliter le lancement des opérations d'investissements dès le mois de janvier. Ce principe a toutefois ponctuellement créé un souci pour le budget 2011 puisque, suite à la suppression de la taxe professionnelle, les nouveaux taux n'étaient pas encore connus en décembre. Cette réforme a beaucoup compliqué la lisibilité de la fiscalité locale pour 2011.



CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

La capacité d'autofinancement est en progression constante depuis 2007.

- 2008 : 1,0 M€
- 2009 : 1,5 M€
- 2010 : 1,7 M€

Sur cette somme, 977 000 euros d'épargne nette, après remboursement du capital de la dette, sont directement utilisables en investissement.

STABILITÉ DES TAUX

Les taux restent globalement très stables sur l'île. Entre 2005 et 2010, ils ont subi des augmentations très modestes.

- Taxe d'habitation : de 14,3 à 14,6 %
- Foncier bâti : de 16,3 à 16,6 %
- Taxe professionnelle : de 17 à 17 %

Aménagement du territoire

« En matière d'urbanisme, la politique municipale s'attache en priorité à permettre à la population de se loger sur l'île et de maintenir les activités économiques. Après un premier mandat qui a servi à poser les fondements de cette politique, le second a permis d'aller plus loin dans les réalisations. »

NOS ENGAGEMENTS 2008

LOGEMENT Continuer notre politique à long terme ■ Persévérer dans l'acquisition du foncier pour les générations futures **ASSAINISSEMENT** Continuer l'extension et la programmation du réseau **VOIRIE** Restaurer les routes après les travaux d'assainissement et d'enfouissement des réseaux **CIRCULATION** Entretenir les chemins cyclables et pédestres ■ Améliorer la signalétique **SÉCURITÉ** Continuer à travailler, notamment dans tous les domaines de la prévention, en étroite collaboration avec les services compétents (SNSM, médecins, pompiers et gendarmes)

PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

LE GRAND CHANTIER DE LA MANDATURE

Au terme de cinq années de travail pour définir des règles d'aménagement et de construction qui permettent à l'île de se développer harmonieusement et de profiter à tous, le premier projet de PLU a été annulé en juillet 2009.

L'équipe municipale s'est aussitôt remise au travail afin de définir un nouveau projet. Le plan d'aménagement et de développement durable (PADD) a été validé en juillet 2011. Il constitue l'expression du projet politique des élus et la traduction sur le terrain des orientations générales d'aménagement. Les travaux menant à l'élaboration des règlements écrits et graphiques sont eux aussi entamés depuis quelques semaines. L'objectif est de faire approuver le PLU fin 2012 afin qu'il entre en application début 2013.

Même si la philosophie qui conduit à sa définition reste la même – éviter le mitage, créer des réserves foncières, des projets d'aménagement et des logements sociaux –, ce nouveau PLU va présenter beaucoup d'évolutions par rapport au précédent. Celles-ci sont d'abord liées à la loi Grenelle II qui impose une étude environnementale plus poussée en fonction de chaque zonage. Elles découlent également des nouvelles dispositions légales en matière de normes parasismiques qui classent l'île d'Yeu en niveau 3. Le futur PLU porte aussi un regard différent sur les bâtiments basse consommation : l'ancien projet était très restrictif sur ce plan, le nouveau ouvre de nouvelles perspectives en cadrant plus étroitement les choses. Globalement, il permet d'intégrer toutes les nouvelles technologies dès lors que l'architecture islandaise est respectée sur les parties visibles du domaine public.

Les panneaux solaires ont fait l'objet de nombreuses demandes.



Le premier projet avait coûté 70000 euros en 2005. Celui-ci en coûtera 210000 : au-delà des surcoûts générés par les nouvelles obligations légales, il implique en effet désormais trois bureaux d'études au lieu d'un. Ceci permet d'aborder de façon plus précise les aspects urbanistiques, environnementaux et juridiques. Il est vrai que le PLU de l'île d'Yeu doit faire face à de très nombreuses contraintes légales et réglementaires liées à la loi littoral, à Natura 2000 et aux dispositions liées aux sites classés et aux sites inscrits.



Logements

ACHATS FONCIERS : FAVORISER LE LOGEMENT DES INSULAIRES

Permettre aux Ialais de se loger facilement et dans de bonnes conditions est l'une des clés du développement de l'île. À ce titre, la politique d'achats fonciers s'est poursuivie au cours de ce mandat. Chaque année, la mairie consacre de 500 000 à 1 million d'euros à la constitution de réserves foncières. Il s'agit notamment d'acquérir des parcelles pour favoriser le logement des insulaires avec du locatif à l'année ou de l'accession à la propriété en terrain nu ou clés en main. Disposer de nombreux terrains permet aussi de jouer sur différents projets et de faire progresser un dossier si un autre se trouve bloqué. Le projet de lotissement de Cadouère – une dizaine de lots – qui doit être lancé avant la fin du mandat est ainsi établi sur des terrains communaux. L'idée est de lotir sous forme de petits terrains de 350 à 400 m² afin de les rendre accessibles aux ménages Ialais.

PRIORITÉ AU SOCIAL

Toujours dans le but de permettre à tous les Ialais de se loger, la municipalité s'est attachée à développer plusieurs programmes de logements sociaux. Parmi les dernières réalisations : le lotissement de la Charroue à Saint-Sauveur (cinq logements locatifs en juillet 2011), le lotissement des Bébés-Gris à Ker Chauvineau (six logements locatifs en décembre 2011), le lotissement des Sicardières (11 logements en accession à la propriété au début 2012)... Ces réalisations s'ajoutent à celles des studios du Presbytère de Saint-Sauveur – voir Économie.



Le lotissement des Sicardières

À PARTIR DE 2012

- Finir le plan local d'urbanisme
 - Réaliser la zone d'aménagement concerté
 - Avancer le projet de contournement du port
- Mettre en place le schéma directeur d'aménagement lumière
 - Réaliser l'étude eaux parasites et les travaux
- Réaliser le bassin tampon



Le lotissement de la Charroue

BIENTÔT LA PREMIÈRE ZAC

La municipalité travaille toujours à la mise en place de la première zone d'aménagement concerté (ZAC) de l'île à Ker Pissot. Ce programme d'une soixantaine de logements aménagé par Vendée Habitat se présente sous la forme d'un village avec un tiers de locatif, un tiers en accession à la propriété clés en main et un tiers en lots libres. Dans le projet, une attention particulière est portée sur les liaisons douces, piétonnes et cyclables, dans le respect des objectifs du développement durable. On arrive désormais au stade du permis de lotir, la réalisation étant prévue pour 2012. Les enseignements tirés de cette réalisation seront mis à profit pour le projet des Bossilles – une trentaine de lots – qui devrait être lancé en fin de mandat.

UN SCHÉMA DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT LUMIÈRE

Mieux gérer l'éclairage public : c'est l'objectif de ce Sdal qui doit permettre de réaliser de substantielles économies en installant des lampadaires qui n'éclairent que les voies et en éteignant les éclairages en milieu de nuit, sauf les rues principales de Port-Joinville et Saint-Sauveur, et les carrefours dangereux. En matière de réseaux électriques, l'enfouissement des réseaux électriques basse tension se poursuit dans les zones urbaines avec un budget de 100 000 euros par an.



Port-Joinville

MOINS DE CIRCULATION SUR LE PORT

L'instauration de zones piétonnières sur le port en été impose de créer des parkings afin de permettre aux gens de laisser leur véhicule. La mairie développe donc une politique d'achat de maisons et de terrains en périphérie du port pour créer des espaces de stationnement. Parallèlement, le dossier du contournement du port, côté Super U, est relancé et les parcelles sont en cours d'achat. La philosophie est ici la même : permettre des circulations faciles en dehors du port pour privilégier les modes de circulations douces sur les quais en été. L'opération conduit aussi à désenclaver certains terrains.

Assainissement

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF : CRÉATION D'UN SPANC

Un Service public d'assainissement non collectif (Spanc) a été mis en place en 2010. Il a mandaté un prestataire, la Saur, pour contrôler et dresser un état des lieux de toutes les installations existantes avant fin 2012 conformément à la loi sur l'eau et les milieux aquatiques (Lema) de 2006. Les utilisateurs d'installations provoquant des pollutions du milieu naturel ou des risques sanitaires disposent de quatre ans pour réaliser les travaux demandés par le Spanc.

RÉSEAU COLLECTIF : AMÉLIORATIONS CONTINUES

L'extension du réseau d'assainissement collectif se poursuit : il touche actuellement Cadouère et le Grand-Pas. Des budgets importants ont été alloués par la commune en 2011 et 2012 (1 million d'euros par an), pour avancer plus rapidement dans cette démarche.

RECHERCHE D'EAUX PARASITES

Une recherche d'eaux parasites démarre fin 2011 sur tout le réseau d'eaux usées. Il apparaît en effet que la station d'épuration reçoit des volumes d'eau 60 % plus importants en hiver qu'en été malgré une population moindre. Ce volume ne peut être traité entièrement et entraîne des rejets en mer. Il s'agit donc de déterminer quels tronçons du réseau laissent entrer des eaux de pluies ou de nappes souterraines et, par la suite, de les réhabiliter. Une partie de cette réhabilitation devrait débuter en 2013.

Dans le même esprit, des contrôles de branchement vont être réalisés sur toutes les habitations de l'île afin de vérifier que leurs eaux usées partent bien au tout-à-l'égout et que leurs eaux de pluie rejoignent le réseau pluvial ou le fossé. Ces contrôles seront réalisés en 2012 et 2013. En cas de mauvais raccordement, les propriétaires auront un an pour se mettre en conformité.

La construction d'un bassin tampon près du poste du Cours-du-Moulin, enfin, devrait permettre d'éviter les surcharges de la station d'épuration en cas de fortes pluies et donc les risques de rejets en mer.



Travaux d'assainissement du réseau collectif



L'aménagement de la route et des trottoirs autour du Casino

Voirie

DES AMÉNAGEMENTS DE SÉCURITÉ

L'amélioration de la sécurité routière est une priorité sur l'île. De nombreux aménagements ont déjà été réalisés dans ce sens :

- à l'intersection des rues de Ker Doucet et des Corsaires pour ralentir les voitures (2008)
- au rond-point de Ker Chalon pour ralentir la vitesse et sécuriser les flux de Saint-Sauveur, de Port-Joinville et du camping (2008)
- autour du casino des

- Cytises avec l'aménagement de la route, des trottoirs et du parking (2010)
- création d'un rond-point entre la rue de Raffinière et de la Grosse Roche (2010).

INTERVENTIONS EN RÉGIE COMMUNALE



C'est une activité grandissante pour les équipes municipales. Elles ont ainsi réhabilité le logement du gardien de la Citadelle et refait l'étanchéité de la terrasse pour mettre hors d'eau l'entrée de la forteresse. À Saint-Sauveur, elles ont achevé l'empierrage des caniveaux de la rue principale. Elles ont aussi participé à la restauration de la chapelle de la Meule – voir page 27.

EXTENSION DES CIMETIÈRES

Saturés, les cimetières de Port-Joinville et de Saint-Sauveur vont être agrandis sur des terrains communaux. Les travaux doivent débuter en 2012.

UN PLAN PLURIANNUEL DE RÉHABILITATION

L'île compte un réseau communal très dense d'une centaine de kilomètres qui demande un entretien constant. Un plan pluriannuel de réhabilitation a ainsi été établi avec une première tranche de 3 millions d'euros HT sur 2011 et 2012. Il prévoit notamment :



Le rond-point devant la salle omnisports

- l'aménagement de deux ronds-points pour renforcer la sécurité rue des Sicardières et devant la salle omnisports
- la réalisation d'un giratoire au carrefour Tonnelle-Marêche (zone d'activité)
- l'ajout d'un ralentisseur rue de Ker Pierre-Borny
- un aménagement de sécurité au carrefour Corsaires-Ker Doucet
- la réfection des tapis et le renforcement des rives à la Gournaise.

Ces travaux suivent généralement l'enfouissement des réseaux. L'aménagement d'espaces surélevés pour sécuriser les cheminements piétons à la gare maritime, au camping et à l'école du Ponant est également prévu.



L'aménagement de sécurité au carrefour Corsaires-Ker Doucet



DES PORTAILS CONTRE LES INCIVILITÉS

Face à de nombreuses incivilités et souillures humaines, la mairie a décidé en juillet et août 2009 d'installer à titre d'essai un portail rue du Puits. Fermé la nuit, il n'autorise l'accès à la rue qu'aux seuls riverains. Les résultats étant satisfaisants, les impasses de la République, Georgette et du Marché ont également été dotées d'un portail pour la saison 2010. Ce sont les riverains eux-mêmes qui se chargent de sa fermeture en soirée et de sa réouverture le lendemain.

Sécurité

UNE COMMISSION COMMUNALE D'ACCESSIBILITÉ

Au 1^{er} janvier 2015, tous les bâtiments ouverts au public devront répondre aux normes d'accès des personnes handicapées. Une commission communale d'accessibilité a été mise en place en 2010 afin de réaliser un diagnostic des bâtiments municipaux et un plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics (Pave). La première tranche de travaux doit être réalisée en 2012 sur les bâtiments.

BIENTÔT UN PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Le plan communal de sauvegarde (PCS) est en cours de réalisation. Il doit recenser tous les points qui posent potentiellement problème – chute d'un avion par exemple –, et définir comment y faire face : conduite à tenir, consignes de sécurité... La commission qui travaille sur le PCS réunit tous les acteurs concernés : élus, services communaux, pompiers, gendarmes, SNSM, CCI, Saur, ERDF, Oya Vendée Hélicoptère...



AMÉLIORER LES SECOURS

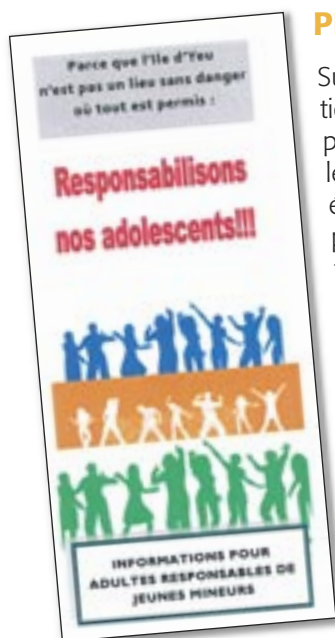
En 2010, la mairie et la préfecture maritime ont souhaité redéfinir les modalités d'intervention de la société Oya Vendée Hélicoptères lors d'incidents en mer. Une convention a été signée dans ce sens : elle prévoit que Oya Vendée Hélicoptères intervient sur demande du Crossa Etel, dans la bande des 300 mètres, afin d'effectuer des survols de zone et du repérage. En cas d'incendie, la société intervient également, sur demande du Codis, afin d'effectuer des survols de l'île, repérer les personnes et les animaux menacés par les feux et alerter les secours.

MISE AUX NORMES DE L'AÉRODROME

Les travaux de mise aux normes de l'aérodrome ont été réalisés en 2010 et 2011. Ils vont notamment permettre l'utilisation tout temps et donc élargir les possibilités d'évacuations sanitaires en cas de mauvaises conditions météo. Ces travaux, estimés à 650 000 euros HT, ont été pris en charge en quasi-totalité par l'Aviation civile, à la demande de la commune et de la CCI.

PRIORITÉ À LA PRÉVENTION

Sur l'île, les faits de délinquance sont une vraie préoccupation, surtout en été. Un Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) – obligatoire pour les villes de plus de 10 000 habitants ce qui est le cas en été sur Yeu – a été mis en place en 2005. Cette instance présidée par le sous-préfet et le maire assure la coordination locale de tous les acteurs de la prévention et de la sécurité – gendarmerie, mairie, police municipale, pompiers, commerçants... Pendant les deux mois de la saison estivale, le CLSPD se réunit tous les lundis pour établir un bilan et réajuster éventuellement les actions de chacun sur le terrain. Cela a notamment conduit à renforcer les patrouilles de nuit des gendarmes et policiers municipaux sur le port. De nouvelles actions de prévention ont été mises en place en 2011 : une plaquette de sensibilisation, l'ouverture plus large et plus tardive de l'Espace Jeunes et une soirée par semaine sans alcool au Casino pour les jeunes.



Protection de l'environnement

« Il s'agit en priorité de continuer à préserver le patrimoine naturel de l'île, tout en conciliant les impératifs de développement durable et de bien-être pour les habitants. »

Gestion des déchets

DÉCHÈTERIE ET CENTRE DE TRANSFERT DANS LA ZONE ARTISANALE DE LA MARÊCHE

En début de mandature, après le refus ministériel d'autoriser l'installation du centre de transfert et de la déchèterie sur le site du centre d'enfouissement des Corbeaux situé en zone classée, le syndicat mixte départemental Trivalis, en collaboration avec la municipalité, a dû aménager dans la zone artisanale de la Marêche un centre de transfert provisoire pour un montant de 1 million d'euros. Depuis son ouverture en juillet 2010, il n'y a donc plus aucun enfouissement sur l'île. Une fois mises en balles, puis enrubannées, toutes les ordures ménagères sont évacuées sur le continent. Le centre de transfert définitif entre en service dans la zone d'activité de la Marêche. La future déchèterie dont l'ouverture est programmée en 2012 sera implantée à proximité.



NOS ENGAGEMENTS 2008

DÉCHETS Construire le pôle environnemental sur le site des Corbeaux (déchetterie)

■ Trier plus, recycler sur place pour expédier moins.

ESPACES NATURELS Protéger la biodiversité ■ Entretien des dunes et des plages

ÉNERGIES RENOUVELABLES Favoriser le développement des énergies durables compatibles avec notre environnement insulaire

À PARTIR DE 2012

- Création d'un second site pour l'implantation d'une déchèterie réservée aux déchets verts et aux gravats
- Mise en place d'une redevance incitative sur les déchets
- Réhabilitation de la carrière du Fourneau
- Aménagement du haut de la cale des anciens chantiers
- Création du verger
- Création de sentiers de randonnée
- Finalisation des actions de protection sur le littoral

Les infrastructures du centre de transfert provisoire vont toutefois pouvoir être réutilisées pour réunir les services techniques municipaux jusqu'à présent disséminés sur l'île. La création d'un second site d'un hectare destiné aux déchets verts et aux gravats est à l'étude. Le projet sera validé parallèlement au PLU. Ces déchets peuvent en effet être retraités puis recyclés sur place – voirie, compost...

AMÉLIORER LE TRI

Sur les quinze points-tri, huit ont déjà fait l'objet d'aménagements à raison de deux par an en moyenne. Il s'agit essentiellement d'améliorations esthétiques et pratiques avec l'implantation de haies ou de murets respectant l'architecture islaïse. Les prochains aménagements seront réalisés aux Vieilles, dans la rue Saint-Amand et au village de Cadouère. Depuis deux ans, la mairie recrute également ponctuellement un ambassadeur du tri pour sensibiliser aux bons gestes. Été comme hiver, il intervient sur les marchés, dans les grandes surfaces, chez les particuliers et au camping. Un travail de sensibilisation a aussi été mené sur le compostage. Malgré cette forte communication, la qualité

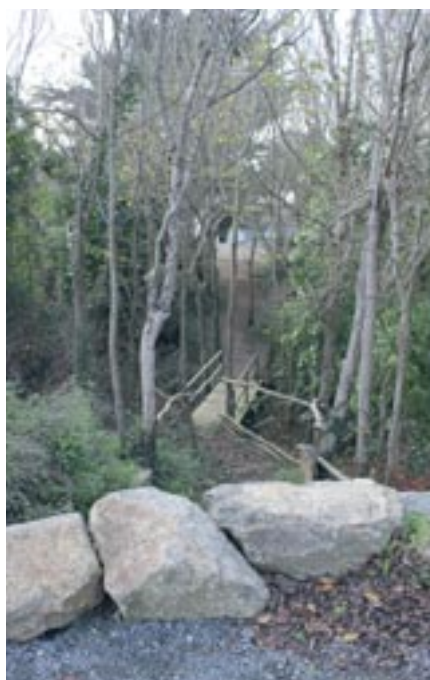


du tri n'est pas satisfaisante sur l'île : le taux des refus de tri est de 23 % alors qu'il n'est que de 15 % en moyenne en Vendée en 2010. En 2012, une réflexion sera engagée sur la mise en place d'une redevance incitative modulable selon la production d'ordures ménagères de chacun. Elle sera bien sûr adaptée pour les commerçants.



Un important travail de sensibilisation au tri est fait en continu auprès des Islaïses comme des touristes.

Un sentier doté d'une passerelle permet désormais de rejoindre directement depuis le parking la plage des Sabias.



Littoral et espaces naturels

AMÉNAGEMENT DE LA CIRCULATION SUR LA CÔTE



Le parking à voitures des Sabias

Du 1^{er} juillet au 31 août, l'accès des voitures est limité sur une partie du littoral, notamment de la pointe du But à Ker Daniau. Un système de chaînes tendues entre deux pierres – l'accès peut être ouvert pour les interventions des secours – a été mis en place de façon à casser les flux des voitures autour de l'île en période estivale et à mieux les organiser.

Dans le même esprit, l'aménagement de parkings à proximité des plages est l'une des grandes réalisations du début de la mandature. L'été, ils permettent de canaliser les voitures et d'empêcher le stationnement sauvage qui abîme la côte. Les plages des Sabias, des Soux, de la pointe du But, des Corbeaux, des Tchinettes, de Ker Daniau et de la pointe du Châtelet disposent désormais de parkings avec un espace réservé aux vélos. Un projet est à l'étude à proximité de la chapelle de la Meule. Sur le littoral, enfin, certains cheminements piétons ont été refaits afin d'éviter le piétinement de la lande.

RANDONNÉES PÉDESTRES

Le projet de GR 80, appelé Tour de l'île, est en cours de finalisation. Le dossier est complexe car il nécessite des discussions avec les propriétaires et la mise en place d'une servitude de passage sur le littoral. Pour le reste, le sentier côtier se partage en deux itinéraires pédestres : le sentier du Levant et celui du Ponant. D'autres circuits de petite randonnée ont été identifiés : un cahier des charges est en cours d'élaboration pour les valider et les matérialiser sur le terrain.

VERS LA RÉHABILITATION DE LA CARRIÈRE DU FOURNEAU

Située en zone Natura 2000, la carrière du Fourneau est fermée depuis 2003. De fait, la réhabilitation du site a nécessité d'importantes études. L'objectif est de transformer, dans les deux à quatre ans, la carrière en combe tout en maintenant le plan d'eau. Le coût total des travaux qui démarrent dès 2012 s'élève à 1,9 million d'euros.



PROTECTION DU LITTORAL

L'île d'Yeu est concernée par le dispositif de protection européen Natura 2000 terre et mer. La commune a d'ailleurs été retenue comme opérateur technique pour le site Habitats de Natura 2000 marin "plateau rocheux de l'île d'Yeu". Un chargé de mission va donc être recruté pour élaborer le document d'objectifs ainsi que les diagnostics écologiques et socio-économiques du site, et mettre en place des groupes de travail.

Le Contrat Environnement Littoral a été signé le 2 juin 2009 entre la commune et le Conseil général. Des études doivent être lancées sur la réhabilitation de la pointe du But, les abords du Vieux château et le port de la Meule.

UN SOIN PARTICULIER À L'ENTRETIEN DES ESPACES NATURELS

L'entretien des espaces naturels sensibles se poursuit. Le Conseil général, propriétaire de 220 ha sur la côte sauvage, la commune et les associations locales sont mobilisés sur cette opération d'entretien aux Trupailles, au Pissot et aux Soux, et sur

UN VERGER POUR PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ



Le verger a pour objectif de préserver la biodiversité à travers les espèces les plus caractéristiques de l'île. Le terrain de 5 000 m², encaissé et abrité des vents, est actuellement en préparation au niveau de la coulée verte, à proximité de la grotte de Saint-Amand. Le recensement des arbres fruitiers présents sur l'île a également commencé avec l'association Yeu De-main. L'opération est réalisée en partenariat avec le Verger conservatoire de Pétré, près de Luçon. Une exposition sur les pommes doit avoir lieu en avril 2012.





Ganivelles et accès plages sécurisés protègent la dune des dégradations.

LUTTE CONTRE L'ÉROSION DUNAIRE

Les dunes et les côtes, régulièrement mises à mal par les tempêtes hivernales, ont également été touchées par Xynthia en février 2010. Un appel d'offres est en cours pour réhabiliter les enrochements. Un budget annuel de 100 000 euros pendant trois ans sera alloué à ces travaux. Parallèlement, la mairie assure toujours l'entretien courant : pour freiner les accès sauvages à la plage et protéger les dunes de l'érosion, des ganivelles ont été réparées et des accès plages sécurisés ont été posés.

NETTOYAGE ET SENSIBILISATION AUX MILIEUX

Une vingtaine de jeunes sont recrutés chaque été par la mairie pour le nettoyage des rues, des marchés et des plages. Ils interviennent notamment au port et à Saint-Sauveur, en complément de la balayeuse. Deux protecteurs de l'environnement sont également embauchés pour sillonner l'île à la rencontre des touristes et des Islais afin de les sensibiliser à la fragilité des milieux naturels.



Port

DÉVELOPPER LE FLEURISSEMENT

Lieu de vie incontournable, le port fait l'objet de fortes attentes de la part de la population notamment en termes de fleurissement. Après consultation auprès de l'Union des commerçants et artisans (UCA), des pots de fleurs, bancs et jardinières ont été installés devant les commerces du port. Des discussions sont en cours avec les commerçants pour le fleurissement de leurs balcons et de leurs terrasses.

RÉHABILITATION DES ESPACES PORTUAIRES

Réalisés cette année, les travaux de réaménagement du quai du Canada lui ont permis de retrouver son aspect d'il y a cent ans. Le lieu de promenade est mis en valeur par un discret système d'éclairage au sol. La mairie a participé à hauteur de 87 500 euros TTC à cet aménagement du Conseil général et pris en charge l'installation des bancs. En partenariat avec le Conseil général, elle s'associe également au projet de réaménagement de la cale des chantiers : l'objectif est de transformer d'ici 2013 le site en poumon vert – sur le modèle de la place de la Pylaie – et lieu de promenade.



Le quai du Canada a fait l'objet d'un réaménagement en 2011.

Activité économique

NOS ENGAGEMENTS 2008

PÊCHE ET ACTIVITÉ PORTUAIRE

Maintenir et accompagner

l'activité pêche

ARTISANAT

Aider à l'installation des

artisans

■ **Soutenir la création**

de nouvelles entreprises

COMMERCES

Travailler avec les

commerçants à l'étalement

de la saison

■ **Définir**

l'aménagement du quartier

des usines

■ **Aider au**

développement commercial

TOURISME

Finaliser et dynamiser

le schéma de développement

touristique en moyenne et

basse saison

■ **Veiller à ce**

que les futures structures

touristiques restent à l'échelle

de l'île

AGRICULTURE

Favoriser le

développement ou la création

de nouvelles productions

« Maintenir une population active et les jeunes sur l'île implique de garantir du travail pour les Islais.

Tous les projets municipaux en matière d'économie visent donc le maintien ou le développement de l'emploi sur l'île. En matière de tourisme, le maître mot est d'adapter le tourisme à l'île et non l'inverse... Et de mieux étaler la fréquentation touristique dans l'année. »

Pêche

UN SOUTIEN SANS FAILLE

La pêche a toujours été et reste l'âme de l'île. C'est ce qui explique que la municipalité souhaite continuer à défendre et aider la pêche même si cela s'avère de plus en plus difficile dans le contexte actuel. La mairie est d'ailleurs toujours présente aux côtés des marins et continue d'épauler l'école de pêche. L'activité pêche est aujourd'hui soutenue au travers d'Etic 85 – voir encadré. Ces derniers mois, la commune a également participé à la démolition et à la rénovation du quai du Canada.

À PARTIR DE 2012

- Création de trois ateliers relais supplémentaires
- Nouvelle gestion de l'Office de tourisme
- Projet bâtiment de la Spay
- Rénovation de l'accueil du camping
- Lancement de la marque de territoire

ETIC 85 : DE LA PÊCHE POUR L'ÉCONOMIE !

La commune met à disposition de l'association Etic 85 Initiative un agent chargé de l'animation. Cette plate-forme d'initiative locale (Pfil) intervient lors de la création, de la reprise ou du développement d'une activité professionnelle par l'octroi d'un prêt d'honneur à taux zéro en complément d'un apport personnel et d'un appui bancaire. Etic 85 a accordé 116 500 euros de prêts sur 17 projets de création ou de reprise d'entreprises depuis 2008. Elle a été la première Pfil française à soutenir la pêche en aidant les pêcheurs à acquérir leurs bateaux.





La zone d'activité de la Marèche : la mairie étudie les possibilités d'extension.

Aide aux entreprises

ZONE D'ACTIVITÉ : EXTENSION ET NOUVELLE PHILOSOPHIE

Il est absolument vital de permettre aux entreprises de s'implanter et de se développer sur l'île en leur proposant des surfaces et des infrastructures adaptées. Mais deux problèmes se posent ici : le manque d'espace et le prix des terrains. À ce titre, et pour éviter la spéculation, la mairie a décidé de mettre en place des baux emphytéotiques – concession de 50 ans avec construction ou 18 ans sans construction. Le tarif de location du terrain (2,65 euros HT le m² annuel pour 2011) a volontairement été fixé à un niveau raisonnable. Ce principe a été généralisé sur la deuxième tranche de la zone d'activité alors que tout le monde était propriétaire sur la première tranche. Pour faire face à la demande, la commune examine désormais les possibilités d'extension de la zone d'activité, d'autant plus que le centre de transfert des ordures ménagères et la déchèterie occupent environ 6956 m².

ATELIERS-RELAIS : UN SOUTIEN AUX JEUNES ENTREPRISES

Dans le même ordre d'idée, la création par la commune de sept ateliers-relais dans la zone d'activité permet de proposer des locaux temporaires à des jeunes entreprises afin qu'elles se développent. Les baux sont



de 23 mois renouvelables une fois. La réalisation de trois nouveaux ateliers est désormais programmée pour fin 2012.

GROUPEMENT D'EMPLOYEURS

Une convention a été récemment signée avec le groupement d'employeurs multisectoriels de Noirmoutier afin de faciliter le développement du temps partagé pour les entreprises islaïses. L'objectif est de pouvoir proposer à des salariés, selon leurs compétences, des contrats à durée indéterminée dans plusieurs entreprises.

DES STUDIOS POUR LES SAISONNIERS

Le logement des saisonniers sur l'île a toujours été un problème important. Pour y faire face, la mairie a réhabilité l'ancien presbytère de Saint-Sauveur en créant sept studios pour deux personnes utilisables en hébergement temporaire. Deux autres studios avec accessibilité handicapés et un studio classique sont actuellement en cours de réalisation.

LE MATIN, PLACE AUX PIÉTONS

En juillet et août 2011, une zone piétonne a été mise en place le matin à Saint-Sauveur, sur la rue du Général-Leclerc depuis la place



de l'église. Les débuts de l'expérimentation ont été difficiles : après discussion avec les commerçants, il a été décidé de limiter cette zone au croisement de la rue de la Patrouille. Pour les usagers, le bilan est positif : cet espace piéton qui permet de faire son marché tranquillement sera donc reconduit à l'été 2012.

UN PÔLE ÉCONOMIQUE POUR REGROUPER LES SERVICES

Depuis le 1^{er} septembre 2011, le Relais Emploi et le service développement économique sont regroupés dans le même bâtiment près de l'École de pêche, avec des salles et du matériel pour accueillir des formations. Cela permet de créer une dynamique en termes



d'emploi et de création d'entreprise. Le Pôle accueille également l'Espace régional numérique (ERN) ouvert en octobre 2011 et destiné à sensibiliser le public à l'Internet, au multimédia et à la bureautique. Une vingtaine de personnes y sont déjà inscrites.



Agriculture

UNE ACTIVITÉ À DÉVELOPPER

Depuis deux ans, l'activité agricole progresse beaucoup sur l'île d'Yeu. Un stagiaire missionné par la mairie a d'ailleurs réalisé récemment une étude sur l'agriculture islaïse. Parallèlement, un collectif d'une trentaine d'agriculteurs et candidats à l'installation s'est constitué pour s'entraider et mutualiser les demandes. Des aides ont également été accordées par Etic 85, notamment pour l'installation d'un maraîcher et la construction d'une bergerie. L'agriculture concerne aujourd'hui une douzaine de familles sur l'île, ce qui n'est pas anodin. Pour pérenniser cette situation, le PADD du futur PLU identifie clairement les espaces agricoles. Certains deviendront des zones agricoles protégées.

Tourisme

OFFICE DE TOURISME : DE NOUVELLES AMBITIONS

L'Office de tourisme de l'île d'Yeu, le plus vieux de Vendée, fêtera son centenaire en mai 2012 : l'occasion de redéfinir ses ambitions et ses moyens. Il vient ainsi de faire l'objet d'une étude stratégique et doit rapidement prendre le statut d'Epic (établissement public à caractère industriel et commercial). Il prendra ainsi une nouvelle dimension et pourra plus facilement commercialiser la destination. Depuis le 5 septembre, il est conduit par une nouvelle directrice qui vient de l'Office de tourisme de Dieppe. Parallèlement, des efforts doivent encore être faits pour améliorer la qualité de l'offre touristique à tous les niveaux. On sait par exemple que l'accueil est globalement perfectible. Des formations généralistes sont donc proposées dans ce domaine aux prestataires touristiques par la CCI et la Chambre de métiers.

UNE MARQUE QUI MARQUE

Cette réflexion a été lancée en mars 2011 en concertation avec les producteurs de l'île. L'idée : créer une marque de territoire pour faire connaître les produits islaïes et aider à maintenir l'activité économique. Après la définition de la charte et le choix du nom de la marque, on arrive désormais à la création graphique du logo. La marque sera déposée à l'INPI en janvier prochain puis lancée lors du week-end de Pâques. Elle sera accordée produit par produit – alimentaires ou artisanaux – aux producteurs qui vivent et fabriquent ou transforment sur l'île. En contrepartie, il sera fait obligation aux bénéficiaires d'être présents sur un salon commercial au moins une fois par an.



L'USINE : UN PROJET AMBITIEUX



Le projet de réhabilitation de l'ancienne usine est relancé. Le bâtiment accueillerait une médiathèque et un centre d'interprétation du patrimoine qui font actuellement cruellement défaut, ainsi qu'un espace dédié pour le développement des activités numériques et des salles pour des séminaires ou des réunions familiales. La dimension du projet est donc à la fois culturelle, économique et touristique, et permettrait de préserver le patrimoine islaïe. La recherche de financement de ce projet d'importance est actuellement en cours.

CAMPING MUNICIPAL : AMÉLIORATIONS CONTINUES

Le camping municipal fait l'objet depuis plusieurs années de travaux constants d'amélioration. Si la priorité reste donnée aux tentes, il a été doté au cours du précédent mandat de trois chalets, puis de deux tentes aménagées en 2009 et de deux autres chalets en 2010. Après l'espace jeux refait en 2010, c'est le local d'accueil qui doit être rénové en 2012. Ces améliorations renforcent le confort des campeurs et répondent aux nouvelles normes de sécurité et de classement.

Affaires sociales

« L'objectif est de maintenir voire d'augmenter la population à l'année dans un cadre de vie harmonieux (qualité de vie) à tous les âges de la vie. »

À PARTIR DE 2012

- Maison de santé pluridisciplinaire
- Réunion des Ehpad
- Création de l'unité Alzheimer
- Extension des cimetières

NOS ENGAGEMENTS 2008

PERSONNES ÂGÉES *Améliorer le confort des résidents par la restructuration et le regroupement des établissements afin d'optimiser les coûts de fonctionnement* ■ *Soutenir la politique des aides à domicile* ■ *Participer avec l'hôpital local à la réalisation d'un accueil pour personnes psychologiquement dépendantes*

Petite enfance

AGRANDISSEMENT DU MULTIACCUEIL

La mission de l'architecte pour l'agrandissement du multiaccueil est inscrite au budget. Les travaux qui seront réalisés avant la fin du mandat, sont destinés à améliorer le confort et non à augmenter la capacité d'accueil qui reste maintenue à 21 places afin de ne pas créer de concurrence avec les assistantes maternelles de l'île.



Santé

UNE OFFRE DE SANTÉ COMPLÈTE SUR UN SEUL SITE

La commune s'apprête à signer un contrat local de santé avec l'Agence régionale de santé (ARS) pour l'organisation de la santé sur l'île. Depuis janvier 2010, Yeu est déjà le premier centre de santé de France – les médecins sont salariés du centre ce qui permet de maintenir des médecins sur l'île sans qu'ils aient besoin de passer par l'achat d'un cabinet.

La construction de la maison de santé pluridisciplinaire est, quant à elle, au stade des études – avec trois scénarios potentiels au niveau du site des Chênes-Verts. Le pôle permettra de réunir sous un même toit professionnels de la santé – médecins, infirmiers, dentistes, kinésithérapeutes... – et travailleurs sociaux. Les demandes de subventions sont en cours.

À NOTER SUR LES TABLETTES



La mairie lance à l'hiver 2011-2012 auprès des personnes âgées dépendantes ou semi-dépendantes le test d'une tablette numérique. Quatre de ces Slap – services en ligne à la personne – vont ainsi être disposés dans les Ehpad et six chez des personnes à domicile. L'objectif est de proposer un bouquet de services (coiffure, restauration, soins...), de créer un lien avec le personnel médical et de maintenir un lien social (messagerie, photos...). Le Slap est développé sur des logiciels libres. Le budget, évalué à 100 000 euros, devrait faire l'objet d'une prise en charge par le Conseil général de Vendée, par le Conseil régional des Pays de la Loire, par l'État et le Feder. Ce projet a déjà permis de faire travailler ensemble les différents intervenants auprès des personnes âgées et de faire émerger des problématiques.



Les deux Ehpad vont être réunis aux Chênes-Verts.

Anciens

RÉUNION DES DEUX EHPAD

Les deux établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), les Chênes-Verts et Calypso, proposent respectivement 67 et 37 places. De façon à mutualiser leurs moyens, les deux établissements vont être réunis aux Chênes-Verts dont la capacité sera portée à 99 lits. Le permis de construire vient d'être déposé.

BIENTÔT UNE UNITÉ ALZHEIMER

Le permis de construire de l'unité Alzheimer de l'hôpital local est déposé. Il permettra la création de six places pour des résidents permanents et deux places en accueil de jour. Par ailleurs, des travaux vont être effectués début 2012 à l'hôpital en vue d'accueillir le service de dialyse.

ANIMATIONS

Depuis trois ans, la commune de L'Île-d'Yeu organise chaque année pour les anciens un voyage sous conditions de ressources en partenariat avec l'ANCV. En 2008, 19 personnes âgées ont ainsi pu partir en Normandie, en 2009, 26 personnes sont parties dans le Cantal et, en 2010, 36 personnes ont découvert les Côtes-d'Armor. Des réflexions sont en cours pour la mise en place d'animations à domicile. Précisons que l'ID Bus permet aux plus de 65 ans et aux personnes handicapées de circuler gratuitement sur toute l'île.



En septembre 2011, un groupe de 40 personnes est allé découvrir les Pyrénées.

Enfance jeunesse Sports

NOS ENGAGEMENTS 2008

JEUNESSE *Maintenir des activités initiées et développées pour les enfants et leur famille* **JEUNES ADULTES** *Mener une réflexion commune sur leurs attentes* **ÉDUCATION** *Réaliser le groupement scolaire* **SPORTS** *Déterminer avec les acteurs concernés un programme d'équipements à réaliser ou à moderniser*

À PARTIR DE 2012

- Implantation de la Baleine bleue et des Galopins au Ponant
- Salle de motricité à l'école de Saint-Sauveur
- Rénovation et isolation de la salle omnisports

LES TRAÎNE-BOTTES : UNE EXCLUSIVITÉ ISLAISE

Avec un animateur pour douze enfants, le taux d'encadrement des Traîne-Bottes est équivalent à celui d'un centre de loisirs. La structure fonctionne sur une adhésion annuelle : les enfants viennent ensuite librement et sans inscription préalable. Ce système à la carte n'existe qu'à l'île d'Yeu : 140 enfants y sont inscrits en 2011.

Après avoir mis l'accent sur l'enfance jeunesse au cours du premier mandat – organisation des accueils de loisirs, instauration du ramassage solaire, mise en place du Point Info Familles –, le deuxième mandat a pour ambition de faire fonctionner au mieux toutes ces structures et de les faire vivre durablement.

Accueils de loisirs

UNE COMPOSANTE ESSENTIELLE

La mise en place et l'animation des accueils de loisirs est une composante importante de la politique familiale sur l'île. Aujourd'hui, la plupart des enfants fréquentent à un moment ou un autre ces structures. Un travail éducatif cohérent y est réalisé : apprentissage de la politesse, prévention sur les déplacements à vélo, à pied, permis à points, conduites à risque...

PRESTATIONS ÉLARGIES



Les Traîne-Bottes sont désormais ouverts toute l'année.

Les Galopins (3-5 ans) et la Baleine bleue (6-8 ans) sont implantés depuis l'été 2011 dans l'ancienne école du Petit-Chiron ce qui permet de profiter des infrastructures existantes. Lors des vacances de Pâques et d'été, les enfants peuvent désormais manger sur place s'ils le souhaitent.

Depuis l'été 2011, Les Traîne-Bottes (9-12 ans) sont ouverts toute l'année sans interruption de façon à répondre à la forte demande des parents saisonniers. De nombreuses activités et ateliers de qualité sont proposés toute l'année – poterie, kayak, équitation... Des séjours sont aussi mis en place pendant les vacances – notamment un séjour au ski tous les deux ans pour 50 enfants de 7 à 13 ans.



RÉAMÉNAGEMENT DE L'ESPACE JEUNES

Encadré par des animateurs professionnels, l'Espace Jeunes (13-18 ans et jeunes adultes 18-20 ans) a intégré l'ancienne école du Pû depuis la Toussaint 2010. Deux salles ont été réaménagées et mises à la disposition des adolescents pour jouer au baby-foot, aux cartes, au billard, écouter de la musique ou simplement se retrouver. La cour a été équipée de modules du skate-park. La création d'une piste de BMX est en cours de réalisation sur le tronçon de rue entre le Pû et la place du Champ-de-Foire.

L'Espace Jeunes est relié à d'autres structures identiques sur le continent et propose des activités en dehors de l'île : lors des vacances, des sorties sur le continent sont programmées ainsi que des séjours dont un en autogestion.



L'Espace jeunes accueille 150 ados.

POINT INFO FAMILLE

L'animatrice du Point Info Famille organise diverses animations et ateliers : massage pour bébé, brain gym, stage d'initiation à la langue des signes... Depuis 2009, elle met également en place des ateliers de communication composés de groupes de parents et de grands-parents pour échanger et partager sur les modes de relations intrafamiliales : cinq groupes, soit 47 personnes, en ont déjà profité et un sixième s'est monté en octobre 2011.

LA FACTURATION CENTRALISÉE

En 2007, la facturation de la restauration scolaire, des animations des centres de loisirs et de l'accueil du périscolaire a été regroupée et mensualisée. Depuis septembre 2010, les tarifs sont fixés en fonction d'un quotient familial selon trois tranches tarifaires. Ce principe répond à une demande de la CAF de Vendée via un contrat de financement et d'objectifs.

Animations

UNE VOLONTÉ DE QUALITÉ

Les animations destinées à la jeunesse font partie des projets majeurs menés par la mairie depuis 2001. L'objectif est de continuer à proposer à l'année des activités culturelles et artistiques de qualité : entre les écoles du cirque, de danse ou de musique et les cours de tai-chi, les jeunes Islais disposent d'un choix conséquent. Le nombre d'heures dispensées est également en constante augmentation. Après une interruption de deux ans, l'école de danse rouvre ses portes : 50 personnes – enfants et adultes – sont inscrites en danse contemporaine.



Spectacle de déambulation lors du Festival Les Dézing'volts

Le rapprochement des services enfance jeunesse et culture a permis de monter de nouvelles animations. Depuis 2008, le festival des Dézing'volts

en juin offre un coup de projecteur sur les actions des écoles de musique, cirque, danse et tai-chi. L'occasion aussi pour les associations de faire des démonstrations – twirling, country... Le festival La Petite Marmaille créé en 2009 propose aux 3-18 ans pendant les vacances de février des ateliers artistiques et des spectacles variés de grande qualité. Ces animations sont assurées par des compagnies artistiques venues spécialement du continent.



LES 30 ANS DU COMPLEXE

Le 5 septembre 2009, une grande manifestation réunissant l'ensemble des clubs sportifs a été organisée pour fêter les 30 ans du complexe. Les associations ont ainsi pu s'exprimer sur leur travail et leurs besoins humains pour accueillir et encadrer correctement les enfants. À cette occasion, tous les clubs se sont mobilisés et ont prouvé leur vitalité en organisant de nombreuses et très intéressantes animations. Au quotidien, la municipalité s'attache à soutenir leur action au travers d'un important programme de subventions.



Écoles

UN NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE

L'ouverture du groupe scolaire du Ponant qui regroupe les écoles maternelles et élémentaires publiques du port est effective depuis septembre 2010. Sur une superficie de 2500 m², le nouvel ensemble dont la création a coûté 4 150 000 euros accueille ainsi 193 élèves en un même lieu.

Ce regroupement répond à une volonté forte de la municipalité de doter les écoliers islais de matériel performant et d'un accès quotidien aux technologies informatiques. L'école du Ponant dispose ainsi de huit salles de classe spacieuses, claires et isolées phoniquement, toutes dotées d'un tableau blanc numérique. Deux classes mobiles informatiques, une armoire mobile dans laquelle huit ordinateurs sont connectés à un réseau et qui peut être déplacée de salle en salle, sont également disponibles. L'école comprend aussi une grande salle de repos, une salle de motricité, une salle d'arts plastiques, une bibliothèque, deux préaux couverts et des cours équipées de jeux.

L'accueil périscolaire assuré au Ponant est ouvert aux enfants de Saint-Sauveur et aux écoliers du privé qui profitent d'un transport spécifique. La municipalité, qui souhaite conserver un pôle de vie à Saint-Sauveur a doté l'école du bourg d'un matériel informatique identique à celui du Ponant. La construction d'une salle de motricité est en cours sur ce site.



Sports

LOCAUX SPORTIFS DISPONIBLES

En dehors des compétitions, des entraînements et des créneaux scolaires, le complexe sportif est à la disposition des associations et de la population, notamment des jeunes. Sous le contrôle d'un éducateur sportif, l'accès est libre et permanent. Cette responsabilisation fonctionne puisque peu de dégradations sont à déplorer. Un vrai plus pour les Ialais!

DES AMÉNAGEMENTS ET UN ENTRETIEN RÉGULIER

Maintenir la qualité des équipements sportifs est un souci constant. Les vestiaires et les sanitaires sont repeints chaque année et l'étude menée depuis 2009 pour la réhabilitation des deux grandes salles – toiture, isolation, ventilation et chauffage – va aboutir à la réalisation de travaux. Ils se feront en deux tranches entre 2012 et 2015. Au cours des trois dernières années, les terrains de tennis ont bénéficié d'un revêtement neuf, les mains courantes du terrain de foot ont toutes été remplacées et la zone autour des tribunes a été assainie et pavée.

LE CONTRAT D'INSULARITÉ

Depuis plus de vingt ans l'île d'Yeu est classée en ZEP – zone prioritaire d'éducation – devenue réseau de réussite scolaire. Ce classement ouvre droit à des postes supplémentaires. Il joue aussi sur les seuils de fermeture et d'ouverture de classes, et tient compte des contraintes d'insularité. Pour le 2^e contrat d'insularité en cours de signature, la municipalité a souhaité réfléchir, avec l'Éducation nationale, le collège et les associations, à la prise en compte des difficultés spécifiques rencontrées par les jeunes Ialais tout au long de leur scolarité.



L'école du Ponant mise sur les nouvelles technologies.

Culture et patrimoine

À PARTIR DE 2012

- Poursuivre le projet du bâtiment de la Spay
- Rénover l'église de Saint-Sauveur
- Renforcer la communication autour des manifestations,
- Renforcer la fidélisation du public

NOS ENGAGEMENTS 2008

CULTURE Organiser des manifestations culturelles de qualité toute l'année

■ Conserver le cinéma et son niveau de programmation

PATRIMOINE Le répertoire et poursuivre sa valorisation

■ Définir un lieu de mise en valeur et d'exposition

« Le grand axe de la politique municipale est la démocratisation culturelle: proposer aux Islais des spectacles et des animations de qualité en dehors de la période estivale. »



Spectacles et animations

PROGRAMMATION : VARIÉE ET POPULAIRE

La municipalité considère qu'il est essentiel de permettre aux Islais de travailler et de se loger sur l'île... Mais aussi d'y trouver des loisirs de qualité. À ce titre, la programmation de spectacles et d'animations continue de monter en puissance. Environ 25 manifestations ont été proposées en 2010 et déjà 30 en 2011, ce qui constitue un rythme de deux par mois en dehors de l'été. Cette programmation vient compléter celle des associations: il y a donc toujours simultanément deux ou trois propositions. La programmation mise sur l'éclectisme – danse, rock, classique, théâtre, théâtre de rue... – et une exigence de qualité puisqu'elle ne retient que des artistes professionnels. Elle veille aussi à rester accessible et populaire. Le tarif moyen des spectacles est de 5 euros.

DES RÉSIDENCES D'ARTISTES POUR ALLER AU-DEVANT DU PUBLIC

Depuis 2009, la mairie a proposé une douzaine de projets de résidences d'artistes dans des domaines très divers: cirque, jeune public, arts de la rue, vidéo, danse, arts plastiques... Le principe est simple: les artistes sont invités à rester dix à quinze jours et s'engagent à ouvrir leurs répétitions au public, et à rencontrer les jeunes, les anciens... Cela permet de démocratiser, de rendre les spectacles populaires et surtout d'aller



au-devant des jeunes qu'il est souvent difficile d'intéresser à ce genre de manifestation. On compte toujours une centaine de spectateurs pour chaque spectacle et jusqu'à un millier en plein air.

TROIS LIEUX

L'île compte désormais trois lieux municipaux consacrés aux spectacles et animations diverses.

- **Le Casino** (480 places): cette salle polyvalente vétuste a été refaite en 2009 avec beaucoup de cachet, dans l'esprit initial. La maison attenante a été acquise et aménagée pour le logement des artistes et les loges.



- **Le chapiteau à la Citadelle** (550 places): il avait été acheté pour servir durant les travaux du Casino. Le chapiteau est toujours utilisé, sauf l'hiver, pour le cirque, le rock ou des mariages.



- **Le Cinéma** (216 places) – voir encadré.



LE CINÉ-ISLAIS CRÈVE L'ÉCRAN
Municipal depuis 2008, le cinéma est classé art et essai en milieu rural et fait l'objet d'un partenariat avec Arte qui permet de proposer des avant-premières et des animations. Il compte environ 30 000 entrées par an et accueille depuis 2009 en novembre le Mois du film documentaire. Il est également utilisé dans le cadre des dispositifs *École et cinéma* et *Collège et cinéma*: les élèves assistent à des projections en présence du réalisateur avec le soutien d'un dossier pédagogique. Ces opérations d'éducation à l'image sont menées depuis quelques années en partenariat avec le ministère de la Culture. Depuis 2009, le Ciné-islais est doté d'un projecteur numérique permettant des séances en 3 D.



En 2011, la plasticienne Sara Favriau, en résidence d'artiste à l'ancienne poste, a animé un atelier avec les scolaires.

Patrimoine

MÉMOIRES VIVES

L'histoire de l'île d'Yeu est extrêmement riche et a connu au cours du xx^e siècle des mutations profondes: vie et mort des usines, essor de la pêche, développement du tourisme... L'une des priorités du service patrimoine est de rencontrer les anciens, témoins de cette époque, pour collecter leurs souvenirs. De nombreux entretiens ont déjà été enregistrés et des films seront bientôt réalisés. Démarré en 2008, ce travail de collecte du patrimoine immatériel, intitulé *Les Ateliers de mémoire vive*, se poursuit. Le service recueille aussi les documents sur la vie de l'île que lui confie la population – écrits, films, photographies. Ils sont dupliqués en vue de constituer un fonds d'archives collectif. Des projections ont déjà eu lieu, principalement à destination des scolaires qui peuvent ainsi découvrir leur île, en parler en famille et encourager la parole de leurs aînés.

UN LIEU: L'ANCIENNE POSTE

En aménageant les locaux de l'ancienne poste, la mairie a pu à la fois créer un bureau du patrimoine ouvert au public et une salle d'expo. Celle-ci accueille tout au long de l'année des expositions temporaires valorisant le patrimoine insulaire – rétrospectives de peintres, photos anciennes, techniques de pêche... – et des artistes contemporains. Espace d'accueil et d'échanges autour du patrimoine, l'ancienne poste est aujourd'hui reconnue comme un lieu culturel de proximité très fréquenté.



Le patrimoine islaïen en exposition à l'ancienne poste

UNE NOUVELLE SIGNALÉTIQUE

Les services environnement, voirie et patrimoine, ainsi que la commission vie économique travaillent ensemble à la mise en place d'une signalétique homogène sur les sites remarquables de l'île. Les premiers panneaux explicatifs ont été installés au Vieux château et au monastère de Saint-Hilaire. Tout en reprenant la charte de la signalétique des entrées de villages, ils ont été conçus pour s'insérer dans leur environnement naturel. Les autres implantations s'échelonnent sur les cinq prochaines années pour offrir un balisage complet des circuits de découverte. Par ailleurs, une réflexion est en cours sur des parcours en autonomie incluant les nouvelles technologies.



DES VISITES DIVERSIFIÉES

Le service patrimoine et l'Office de tourisme poursuivent leur collaboration. Les circuits et visites de terrain qui s'adressent à un public familial curieux de découvrir l'île à travers des détails insolites, fonctionnent des vacances de Pâques jusqu'à fin septembre de manière très satisfaisante. Au programme: Port-Joinville, La Meule, Saint-Sauveur, sortie préhistoire, balade sur la côte nord, pêches à pied...

Sept guides assurent l'ouverture des sites et les visites de terrain. Au total, ce sont 18916 personnes qui ont été accueillies et guidées en 2011 dont 14845 pour le Vieux château et le Grand phare. La réflexion continue avec tous les acteurs patrimoniaux, culturels et touristiques pour mieux répondre aux attentes des différents publics et développer un tourisme hors saison. Devant le succès des visites décalées de Port-Joinville – animées par la Compagnie des becs verseurs lors des Journées du patrimoine –, l'appel à des artistes fait partie des pistes de réflexion.

CHAPELLE DE LA MEULE : RESTAURATION ACHÉVÉE

La chapelle de la Meule a fait l'objet d'une profonde restauration d'octobre 2010 à mars 2011. Deux jeunes entreprises islaises ont été retenues pour les travaux de charpente, de maçonnerie et de couverture tandis que le piquage des murs intérieurs, la réfection des enduits, la nouvelle porte en chêne et les finitions étaient réalisés en régie par les services techniques municipaux. Le travail sur les vitraux a été confié à une entreprise du continent. Le coût des travaux s'élève à 43 700 euros dont plus de 13 000 pris en charge par le Conseil général. À chaque étape, des réflexions ont été menées avec les élus pour préserver l'authenticité du bâtiment et choisir les matériaux les mieux adaptés au milieu. La chapelle a rouvert ses portes le 25 avril pour la traditionnelle messe du lundi de Pâques.

UN LABORATOIRE À CIEL OUVERT

La mairie vient de conclure un partenariat avec le Service régional de l'archéologie (SRA) des Pays de la Loire pour organiser sur l'île à partir de 2012 et pour trois ans des chantiers de fouilles terrestres mais aussi sous-marines. Le SRA est en effet très intéressé par le caractère préservé de l'île d'Yeu qui constitue à ce titre un laboratoire à ciel ouvert. La population sera régulièrement associée à ces chantiers sous forme de visites et de conférences.



ÉGLISE DE SAINT-SAUVEUR



Le projet de restauration de l'église Saint-Sauveur est en bonne voie: les travaux devraient démarrer à l'automne 2012. Les actions menées en 2010 – distribution de formulaires, visites, réunions d'information, articles dans la presse locale – ont été reconduites en 2011 afin d'informer le public sur l'avancée du projet. En 2011, un appel à souscription a été lancé permettant de récolter plus de 60 000 euros grâce à la générosité de plus de 250 donateurs. La souscription reste ouverte car la somme souhaitée n'est pas encore atteinte. L'État, le Conseil régional des Pays de la Loire, le Conseil général de Vendée et la commune de L'Île-d'Yeu participent également au financement du projet.

Vie associative et manifestations

NOS ENGAGEMENTS

Fédérer et encourager le monde associatif



gère les demandes logistiques, de subventions, de prêt de matériel et participe à la cohérence des animations du territoire. Une salle collective est mise à disposition des associations ainsi que 35 salles à l'année au fort de la Citadelle. La mairie soutient ainsi cet esprit d'initiative et ce dynamisme associatif, en fournissant locaux, matériel ou assistance.

Vie associative

RECENSEMENT ET ASSISTANCE

On compte environ 120 associations sur l'île. À ce jour un service leur est entièrement dédié. Il coordonne les calendriers,

INSULAIRES:

UNE RÉUSSITE ISLAISE

La première édition du Festival des insulaires qui s'est tenue en septembre 2011 à Port-Joinville a été une vraie réussite: 15 îles participantes dont 13 en Bretagne, 1 500 délégués des autres îles, pour un total de 4 000 visiteurs, deux scènes, un grand concert, des troupes et des chorales, des col-



loques, des réunions sur l'agriculture, la pêche, la jeunesse... Beaucoup d'échanges! Ce festival est né à l'initiative de l'île d'Yeu, dans le cadre de l'Association des îles du Ponant, afin de créer une dynamique insulaire. À cette occasion, Yeu, la seule île de l'association dotée d'un important service culture, a montré l'exemple. Au total, 80 bénévoles ont participé à l'organisation de cet événement dont toute l'île a tiré profit. La deuxième édition des Insulaires se tiendra **du 14 au 16 septembre 2012** à Belle-Île.

Manifestations

GRAND FESTIN: LE GRAND PARTAGE

Les origines du Grand Festin remontent à 1998, lorsque l'île entière s'est mobilisée derrière ses pêcheurs face à l'interdiction de la pêche au filet maillant décidée par Bruxelles. Chaque thonier avait alors conservé 200 kg de poisson en toute fin de saison pour offrir un barbecue aux Islais en guise de remerciements. La mairie a repris l'opération en 2002, trouvant à l'occasion ce nouvel intitulé. Le principe reste le même depuis l'origine: de grandes tablées sur le port où l'on se partage les grillades de thon. En 2011, le Grand Festin, préparé par 110 bénévoles, a réuni, autour de 17 barbecues, 2 000 personnes.



DÉFI DES PORTS DE PÊCHE: LE GRAND RETOUR!

C'est en 2008, après une longue interruption, que l'île d'Yeu a décidé de se relancer sur le Défi des ports de pêche avec un équipage d'élèves de l'École de pêche et d'anciens marins. L'île avait déjà accueilli le Défi en 1992, laissant d'impérissables souvenirs à tous les participants. Elle a proposé de fêter ce mémorable moment en organisant l'édition 2012. **Du 28 mai au 2 juin**, quelque 30 équipages sont donc attendus à Port-Joinville. Le village comptera une quarantaine de stands où se retrouveront plaisanciers et marins-pêcheurs... L'occasion



de valoriser le monde maritime, les produits locaux et la convivialité islaïse.